

# Droit de la communication et des médias



Niveau d'étude  
Bac +3



Composante  
UFR Langage,  
lettres et arts  
du spectacle,  
information et  
communication

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

## Présentation

---

### Description

Ce cours sensibilise les participants à la dimension juridique de l'information et de la communication. On y abordera notamment le droit à l'image et le droit de la propriété intellectuelle, afin d'anticiper et de respecter les contraintes qui y sont liées dans la production et la diffusion de contenus.

---

### Objectifs

#### Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de donner les repères juridiques qui permettent de répondre aux principales questions concernant l'utilisation des images et des œuvres de l'esprit.

---

### Heures d'enseignement

Méthodes de travail collaboratif et insertion professionnelle -  
CM

CM

12h

---

## Contrôle des connaissances

évalué par ailleurs dans la réalisation de projets

**Période :** Semestre 5

---

## Compétences visées

Maîtriser les fondamentaux du droit à l'image et ceux de la propriété littéraire et artistique.

## Infos pratiques

---

### Lieu(x) ville

› Grenoble

---

### Campus

› Grenoble - Echirolles